

ADMR

L'ADMR a présenté l'ensemble de ses services lors du forum des associations le 2 septembre dernier :

- ♦ aide aux personnes en perte d'autonomie (aide à la toilette, aux repas, au coucher, entretien du cadre de vie)
- ♦ aide aux personnes en situation de handicap
- ♦ aide aux familles dans le cadre de la maladie d'un parent (entretien du cadre de vie ou garde des enfants)
- ♦ garde des enfants à votre domicile (aller les conduire et les chercher à l'école, aide aux devoirs.....)
- ♦ service de portage de repas
- ♦ petit bricolage et jardinage



Permanence à Evrecy : 02 31 08 09 62
ouvert tous les matins
ou contacter notre bénévole responsable
village
Nicole DUVELLEROY : 06 78 02 65 38

UN COUP DE FIL ET NOUS TROUVONS UNE SOLUTION A
VOS PROBLEMES !

L'Inter Odon Football Communautaire (IOFC) a enregistré la saison dernière près de 400 licenciés dont 250 jeunes âgés de 5 à 18 ans. L'équipe des 18 ans s'est maintenue au niveau régional. Les différentes équipes évoluent sur les terrains d'Evrecy, Esquay Notre Dame, Vieux, Fontaine Etopefour, Maltot et Amayé sur Orne. Elles utilisent également les gymnases d'Evrecy, Fontaine Etopefour et Feuguerolles Bully. Le club a fait l'acquisition d'un minibus (9 places) permettant les déplacements pour les matchs de fin de semaine mais aussi dans le but de prendre en



charge les enfants le mercredi au sein des clubs de loisirs, en particulier à Evrecy, afin de les acheminer sur les différents lieux d'entraînement.

Le club recherche plus que jamais des dirigeants, bénévoles, sponsors et autres partenaires pour s'engager avec nous et poursuivre l'action engagée auprès des jeunes de la région.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site du club pour connaître les dates des manifestations que nous organisons (stages, repas, tournoi, loto, etc....).

POUR NOUS CONTACTER

Siège Social
Stade de VIEUX
Chemin des tertres
14930 VIEUX
02.14.40.10.78
Site Internet : interodon-fc.fr
mail : 581408@lfnfoot.com

Relais Assistants Maternels « Les Lutins d'Orne Odon »

Les matinées d'éveil (9h30 à 11h30)

Programme disponible au RAM—sur inscriptions
mardi, jeudi et vendredi à Evrecy (salle du RAM, 2 rue des Blés d'Or)

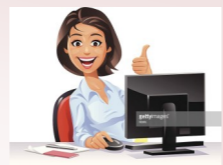
Les accueils sur rendez-vous

mardi de 14h à 17h45, mercredi de 9h à 12h, jeudi de 14h à 17h, vendredi de 14h à 16h

Ram « Les Lutins d'Orne Odon » rue des Blés d'Or 14210 Evrecy
02.31.77.65.56 ou 06.60.05.38.61 / ram.lutins@mfn-ssam.fr

Mairie :

Accueil lundi (10h-12h), mercredi (9h-12h), jeudi (16h-19h)
Tel : 02.31.80.54.49 Fax : 02.31.30.22.05 N° d'urgence : 06 45 17 47 56
Mail : mairie-amaye-surorne@wanadoo.fr ou par courrier (boîte aux lettres derrière la mairie)
La Gazette d'Amayé - Mairie d'Amayé sur Orne - numéro 38. Responsable de l'édition : Sylvain COLINO



Mairie d'Amayé
sur Orne

La Gazette d'Amayé

Octobre 2018

N°39

EDITO DU MAIRE

Chers habitants,

Après des vacances bien reposantes pour bon nombre d'entre nous, l'été se termine et quel été ! Une chaleur intense qui a fait le bonheur des vacanciers et une deuxième étoile sur le maillot bleu ! Voici venue l'heure de la rentrée....

C'est l'occasion pour moi de souhaiter une excellente rentrée aux écoliers de la commune, aux enseignantes ainsi qu'au personnel communal et aux habitants.

Cette rentrée marque également le retour de nos rendez-vous de septembre avec le traditionnel forum des associations qui s'est tenu le 2 septembre durant lequel vous avez pu découvrir toutes les offres associatives et sportives de la commune. Le temps fort de cette rentrée : l'XTREM VTT NORMANDIE qui a encore rassemblé un nombre impressionnant de participants pour cette édition. Nous devons ce succès à une organisation remarquable qui repose sur des bénévoles impliqués dans cette aventure depuis 7 ans sous la houlette d'Hervé BERNIER, merci et félicitations à toutes et à tous !

J'en profite pour féliciter les nombreux bénévoles qui s'impliquent au sein des associations, beaucoup ne comptent pas leur temps pour les faire vivre, bravo à eux !

Je remercie l'association des Jeunes d'Amayé qui a organisé la retransmission des matchs de l'équipe de France lors de la coupe du monde. Cet évènement a rassemblé un grand nombre de supporters.

Un grand coup de chapeau au comité de fleurissement qui a œuvré encore cette année à l'embellissement de notre cadre de vie. Si vous vous sentez l'âme d'un jardinier, vous pouvez les rejoindre, ils sont toujours prêts à accueillir de nouvelles mains vertes !

L'été est souvent synonyme de déménagement, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants du lotissement des Hauts d'Amayé qui ont choisi notre village pour s'établir.

L'équipe municipale va poursuivre ses actions au service de la commune. A ce propos, je vous informe de la réfection du parking du stade de foot, utilisé par les parents des élèves du groupe scolaire Jacques TEXIER lors des vacances de la Toussaint.

Les derniers mois de l'année seront bien évidemment chargés en activité afin de définir les investissements futurs.

Je vous laisse parcourir cette gazette, bonne lecture !

Bien cordialement,

Votre maire,
Sylvain COLINO

ECOLE

Les 124 élèves de la petite section au CM2 ont retrouvé le chemin de l'école pour cette nouvelle année scolaire 2018-2019. Ils ont été accueillis par 5 maîtresses, Madame Patris pour les PS-MS, Madame Dionot pour les MS-GS, Madame Garnier en CP-CE1, Madame Follain remplaçant Madame Patey en CE1-CE2 et Madame Salignon en CM1-CM2, celle-ci étant aussi la directrice et déchargée le lundi. Madame Patris est aidée de Stéphanie et de Sabrina le matin, de Magali l'après-midi, tandis que Madame Dionot, elle, est aidée de Chantal. Les élèves ne travailleront plus le mercredi matin et finiront à 16h30 tous les soirs. De nombreux projets seront mis en place avec des ventes de gâteaux, le carnaval, l'opération « Nettoyons la nature », la piscine, les marchés de Noël et de l'automne, la fête de l'école.



Inscriptions sur les listes électorales

Elles seront reçues avant le 31 décembre 2018 :
*Soit en mairie
*Soit sur le site « service public.fr »

Il faudra vous munir des documents suivants :

- *Pièce d'identité
- *Justificatif de domicile





Le 2 septembre 2018, c'est par un soleil absolument radieux que s'est tenu le forum des associations à tel point que d'un commun accord, c'est dehors, dans la cour de la Maison des Tilleuls que les tables ont été installées. Etaient représentées : l'Inter Odon Football Club, Tous en scène, le comité des fêtes, l'ICL, l'ADMR, la chorale Cant'amay, l'OMAC.

Une cinquantaine de jeunes couples sont venus s'inscrire ou se renseigner. Il est à noter que nombre d'entr'eux sont venus de communes voisines et plusieurs de la rive droite.
Un pot de l'amitié a été offert aux bénévoles que Monsieur Boilay a chaleureusement remercié pour leur dévouement sans failles.



LES ANCIENS COMBATTANTS

L'association des Anciens Combattants fait sa rentrée.
Le bureau est constitué de :

Monsieur AMBOURG Philippe
Tél : 06 84 79 89 68

Monsieur CHABLE Jacques
Tél : 02 31 80 42 50

INFO : Le 11 novembre 2018, la cérémonie aura lieu à MALTOT



TOUS EN SCENE

La chorale variétés adultes reprend ses activités 1 mercredi sur 2 à partir du 09/01/2019 (vacances scolaires incluses) de 20h30 à 22h00 à la salle polyvalente de Ste Honorine du Fay

Tarif: 75€ pour 13 cours
Adhésion obligatoire : 5€
1er cours découverte gratuit

ACCESSIBLE A TOUS, SANS NIVEAU DE CHANT EXIGE.
LES TIMIDES NE LE RESTERONT PAS LONGTEMPS

Contacts : 06 30 15 21 00 ou 06 29 82 07 24
E-mail : tousenscene14@gmail.com

REPAS DES ANCIENS

Le traditionnel repas des aînés aura lieu le 25 novembre 2018 à la salle communale .
Nous comptons sur votre présence pour partager un moment convivial et festif.
Les invitations seront distribuées dans les boîtes aux lettres début novembre.

Distribution des colis mi-décembre



PERIODE D'OUVERTURE ET D'INSCRIPTION
2018/2019
MERCREDIS LOISIRS



Du MERCREDI 05 SEPTEMBRE 2018 au MERCREDI 03 JUILLET 2019

L'inscription devra s'effectuer par période, à savoir de vacances à vacances

VACANCES DE LA TOUSSAINT

Du LUNDI 22 OCTOBRE au VENDREDI 02 NOVEMBRE 2018

DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE VENDREDI 12 OCTOBRE

VACANCES DE NOEL

Du MERCREDI 26 DECEMBRE 2018 au VENDREDI 04 JANVIER 2019

Attention : fermeture les 24 et 31 Décembre 2018

DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE VENDREDI 14 DECEMBRE

VACANCES D'HIVER

Du LUNDI 11 FEVRIER au VENDREDI 22 FEVRIER 2019

DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE VENDREDI 01^{er} FEVRIER

VACANCES DE PRINTEMPS

Du LUNDI 08 AVRIL au VENDREDI 19 AVRIL 2019

DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE VENDREDI 29 MARS

VACANCES ETE 2019

Du LUNDI 08 JUILLET au VENDREDI 30 AOUT 2019

DATE LIMITE D'INSCRIPTION POUR JUILLET LE 7 JUIN 2019

DATE LIMITE D'INSCRIPTION POUR AOUT LE 5 JUILLET 2019

DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

Familles Rurales Evrecy
Centre de Loisirs Evrecy
Place du Général de Gaulle
14210 EVRECY - NORMANDIE
famillesruralesevrecy@wanadoo.fr
www.famillesrurales-evrecy.com
Tél. : 02 31 80 11 33



Sortie au FUTUROSCOPE le samedi 27 octobre organisée par l'association
« LES JEUNES D'AMAYE »

Il reste des places disponibles !!!

Inscriptions au plus vite à l'agence postale.



OCTOBRE 2018

5 octobre Concert 20h30 « Melon jazz Band » au profit d'« Actions Médicales Kassoumaye » et des « Enfants du Oualo » : salle des fêtes Sainte Honorine du Fay

14 octobre Rando Maizet départ 9h30 parking église/mairie

NOVEMBRE

9 novembre Début de soirée (19h20h) avec **Marque-Page** : salle de fêtes de Vacognes

16 novembre Soirée Beaujolais : salle des fêtes Sainte Honorine du Fay

18 novembre Rando Vacognes-Neuilly

DECEMBRE

8/9 décembre Téléthon

JANVIER 2019

13 janvier Rando Sainte Honorine du Fay

FEVRIER

1 février Début de soirée (19h20h) avec **Marque-Page**

17 février Rando Préaux-Bocage

MARS

17 mars Rando Trois Monts

23 au 30 mars Séjour à la neige à Lanslevillard (Savoie)

AVRIL

26 avril Début de soirée (19h20h) avec **Marque-Page** : Salle des fêtes de Maizet

MAI

19 mai Rando Amayé-sur-Orne

30 au 2 juin Venue des Allemands (w-e ascension)

JUIN

? Participation à la Rochambelle

23 juin Grande rando

Fin Aout / début septembre : Sortie annuelle à définir

Carte d'adhésion saison 2018/2019 5€

N'hésitez pas à nous consulter

- ◆ Notre site : iclvoa.com pour informations et photos
- ◆ Notre mail : associationiclvoa@gmail.com pour nous contacter

XTREM VTT TRAIL Normandie : une septième édition totalement réussie

Le week-end du 15 et 16 septembre 2018 se déroulait l'XTREM VTT TRAIL Normandie, un événement devenu incontournable en Normandie mais aussi pour de nombreuses régions voisines...

Le week-end a débuté très fort le samedi après-midi avec de nombreux participants sur les Randos VTT kids et Trail kids. Ces deux disciplines ont rassemblé une centaine d'enfants. Ils étaient tous ravis de leur participation sous un beau soleil cette fois-ci. Le soir, un magnifique concert était organisé avec AERO LIVE. Les conditions météorologiques étant favorables, un millier de personnes a fait le déplacement. La soirée s'est finalisée en beauté avec un feu d'artifice tiré par la commune d'Amayé sur Orne.

3400 participants ! c'est le nombre de personnes qui ont participé sur les différentes disciplines sportives, sans oublier les quelques 3000 visiteurs le samedi et le dimanche.

L'XTREM, 7^{ème} édition a fait une nouvelle fois sensation.

Au programme, un raid VTT et des randonnées VTT qui ont accueilli amateurs et passionnés autour de cette discipline. C'est très positif et tout s'est bien déroulé. On a pu constater une augmentation constante du nombre de participants.

Concernant le Trail, un peu plus de 400 coureurs ont pris le départ avec ou sans chronométrage. Les parcours sont très appréciés par les participants à cette période. C'est un bon entraînement pour les cross d'hiver. A noter aussi qu'environ 380 marcheurs ont participé à la marche pédestre et ont permis de récolter la somme de 1000 euros pour l'association Les Dragons Ladies (action sport santé adaptée pour les femmes atteintes du cancer du sein).

Après les épreuves sportives, place à la détente et au loisir. Le village de l'XTREM a accueilli une dizaine d'exposants et un véritable terrain de jeu pour petits et grands. Tous se sont initiés aux différentes pratiques du vélo et ont profité des structures gonflables, skimboard, mur d'escalade...

L'équipe organisatrice et les bénévoles de l'XTREM ont une pensée toute particulière pour Franck, sa famille, ses amis et le club des Caux-boys d'Yvetot.

L'équipe organisatrice.



Chorale CANT'AMAY

Les répétitions, comme l'an dernier, ont lieu à la maison des Tilleuls à Amayé-sur-Orne le lundi de 18h15 à 20h sous la direction de Mathilde Marodon, chef de chœur expérimentée. La cotisation annuelle est de 60 euros. Le répertoire, issu de la variété française, de la musique classique et de chants du monde, saura vous séduire. N'hésitez pas à nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir. Ni test ni sélection, venez avec votre bonne humeur et votre envie de chanter.

Nous organiserons plusieurs interventions ou concerts au cours de l'année.



Pour plus d'information,
téléphoner au : 02 31 80 56 23 ou 06 68 96 70 61



La présidente : N. Boilay



COMITE DES FETES SPORTS LOISIRS ACTIVITES PROPOSEES POUR 2018/2019

ACTIVITE	JOUR et HEURE	LIEU	TARIF
Gym douce adaptée sport santé (1)	Lundi 14h30-15h30	Salle communale	100 €
Gymnastique tonique	Lundi 19h30-20h30	Salle communale	90 €
Gymnastique douce	Jeudi 11h-12h	Salle communale	90 €
Zumba, gym jeux enfants 4 à 6 ans	Mardi 17h - 17h45 (2)	Salle communale	75 €
Zumba, gym jeux enfants 7 à 9 ans	Mardi 17h45 - 18h30	Salle communale	75 €
Zumba, gym jeux enfants 10 à 14 ans	Mardi 18h30 - 19h30	Salle communale	90 €
Zumba renforcement musc. ados - adultes	Mardi 19h45 - 20h45 20h45 - 21h15	Salle communale	90 € 55 € T : 145 €
Informatique	Mardi (1 sur 2) 9h30-12h	Maison des Tilleuls	10 €
Club rencontre	Mardi (1 sur 2) 14h - 16h30	Maison des Tilleuls	
Art floral	Mardi (1/mois) 19h - 21h	Maison des Tilleuls	30 €
Tarot	Lundi (1er et 3ème du mois) 20h30 - 23h	Maison des Tilleuls	
Randonnée pédestre et marche nordique	Jeudi 14h	Rassemblement place de l'église	
Qi Gong	Vendredi 14h30 - 15h30	Maison des Tilleuls	150 €
Location de vaisselle		Adhésion et 0,80€ le couvert	

Toutes ces activités sont réservées aux adhérents de l'association.

Adhésion 2018-2019 : 12 € (commune) / 15 € (hors commune)

Tarif dégressif si l'on pratique plusieurs activités (se renseigner auprès des membres du comité)

(1) Pour les pathologies concernées (diabète, obésité, maladies cardiovasculaires, cancérologie) voir avec le médecin traitant.

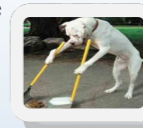
(2) Possibilité de récupérer les enfants à la garderie à 16h45 (aviser l'école)

Contacts : 02 31 26 78 48 ou 02 31 80 42 50

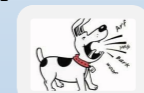
Animaux

La divagation des animaux est interdite. Tout animal errant pourra être emmené à la fourrière et son propriétaire devra payer pour le récupérer.

...et évitez les déjections sur le domaine public.



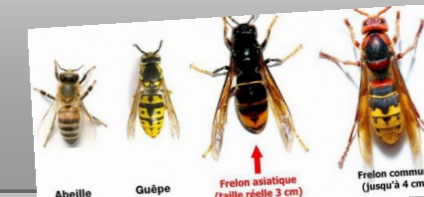
L'arrêté préfectoral du 16 janvier 1997 stipule que « les possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempes- tive (dressage, collier anti-aboiement, ...) »



Frelons asiatiques

SI VOUS CONSTATEZ LA PRESENCE D'UN NID DE FRELONS ASIATIQUES, MERCI DE LE SIGNALER A LA MAIRIE SANS DELAI.

Informations complémentaires sur le site : www.fredonbassenormandie.fr



NUISANCES



Nuisances sonores

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit :

- par un individu locataire, propriétaire ou occupant (cris, talons, chant...)
- par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...)
- par un animal (aboiements...).

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne.



En journée

En journée, ces bruits peuvent causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'ils sont : répétitifs, intenses ou qu'ils durent dans le temps.



De nuit

Lorsque le bruit est commis entre 22h et 7h du matin, l'infraction pour tapage nocturne est présumée sans que ce bruit soit répétitif, intense et qu'il dure dans le temps.

Un arrêté préfectoral du 16 janvier 1997 fixe les horaires suivants pour l'utilisation d'engins de bricolage ou de jardinage bruyants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h



Attention

LE BRÛLAGE à l'air libre des déchets verts C'EST INTERDIT !

Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental »
(Circulaires du 09/08/1978 et du 18/11/2011)



EN CAS DE NON RESPECT DU RSD, UNE CONTRAVENTION DE 450€ PEUT ÊTRE APPLIQUEE.